

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	26.05.2015	12:11	15.326	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe socialiste

Titre: Fermeture annoncée de deux Centres de traitement et de réadaptation (CTR): quelles conséquences?

Contenu:

Il y a quelques semaines, HNe annonçait sa volonté de fermer les Centres de traitement et de réadaptation (CTR) de la Béroche et de Val-de-Travers. Dans le cas de Val-de-Travers, une polyclinique (Centre de diagnostic et de traitement, CDT) serait maintenue. Cette polyclinique aurait toutefois des horaires réduits (réduction de l'horaire de nuit). L'annonce de ces fermetures nous amène à poser les questions suivantes en lien avec la prise en charge du patient et sa sécurité, d'une part, et l'avenir du personnel des sites concernés, d'autre part:

- En cas d'une telle décision, est-ce que les lits pour les patients dits stationnaires pourront réellement être repris par La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Val-de-Ruz dans les délais évoqués ou des adaptations seront-elles nécessaires en termes d'équipements?
- Dans le cas de Val-de-Travers, n'est-il pas possible d'imaginer une prise en charge nocturne sur le site de Couvet qui conduirait à un transfert sur les autres sites d'HNe, afin de garantir en permanence le rôle de porte d'entrée de ce site?
- Est-ce que le Conseil d'Etat entend accepter les propositions d'HNe et si oui, dans quel délai pense-t-il présenter une proposition devant le Grand Conseil?
- Le personnel des sites concernés sera-t-il replacé à l'interne d'HNe?
Si oui, à quelles conditions? Si non, qu'entend entreprendre HNe pour encadrer et accompagner les personnes concernées et leur permettre de se réinsérer rapidement?

